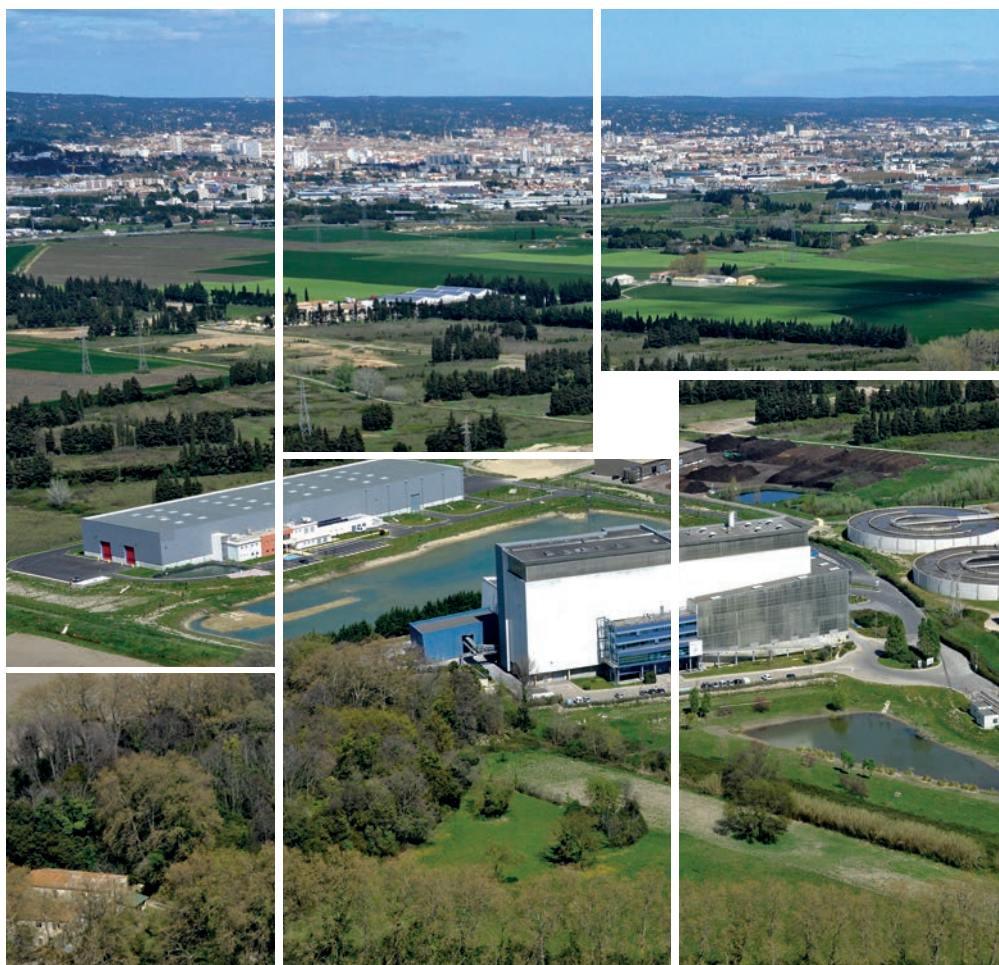


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Syndicat
intercommunal de la
valorisation et
du traitement
des déchets ménagers





Sommaire

3 Édito du Président

4 Le territoire

5 Les compétences

7 Les chiffres clés

7 Les installations de traitement

8 Les faits marquants

10 La communication

15 Les éléments techniques

16 L'unité de valorisation énergétique Evolia

20 Le centre de tri Valréna

24 Les indicateurs techniques

26 Les indicateurs financiers

30 Le synoptique du bilan 2021

31 Le glossaire



Après une année de gouvernance, accompagné d'une nouvelle équipe dirigeante, le temps est venu des premiers constats.

Avant toute chose, je souhaite saluer et remercier l'équipe du Sitom Sud Gard dont le dévouement et le sérieux sont de vrais atouts pour mener à bien nos missions. Les nouveaux locaux, dans lesquels les agents ont emménagé en septembre dernier, apportent un confort de travail qu'il est utile de souligner.

Aujourd'hui, les contraintes économiques liées à l'augmentation des coûts et des taxes sur les déchets, s'accompagnent de contraintes réglementaires de plus en plus fortes. Le contrôle de la qualité des collectes entrantes dans les exutoires ou bientôt le tri à la source des biodéchets, s'avèrent des enjeux majeurs pour ce mandat. C'est pourquoi, accompagné du comité syndical et de l'équipe du Sitom Sud Gard, je m'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour relever ces défis.

Nous devons impérativement contribuer à une réelle réduction de la production de déchets et à l'amélioration de la qualité du tri sur notre territoire. Pour ce faire, au-delà des contributions techniques et de l'accompagnement de nos adhérents, le Sitom Sud Gard renforcera son action de prévention et de sensibilisation des usagers. Si le jeune public reste la cible phare, les actions auprès du grand public doivent se multiplier : événements d'ampleur, portes ouvertes du centre de tri, actions en collaboration avec les comités de quartier, investissement des lieux de consommation, etc. Nous devons occuper l'espace public et sensibiliser à cette question essentielle qu'est le traitement de nos déchets.

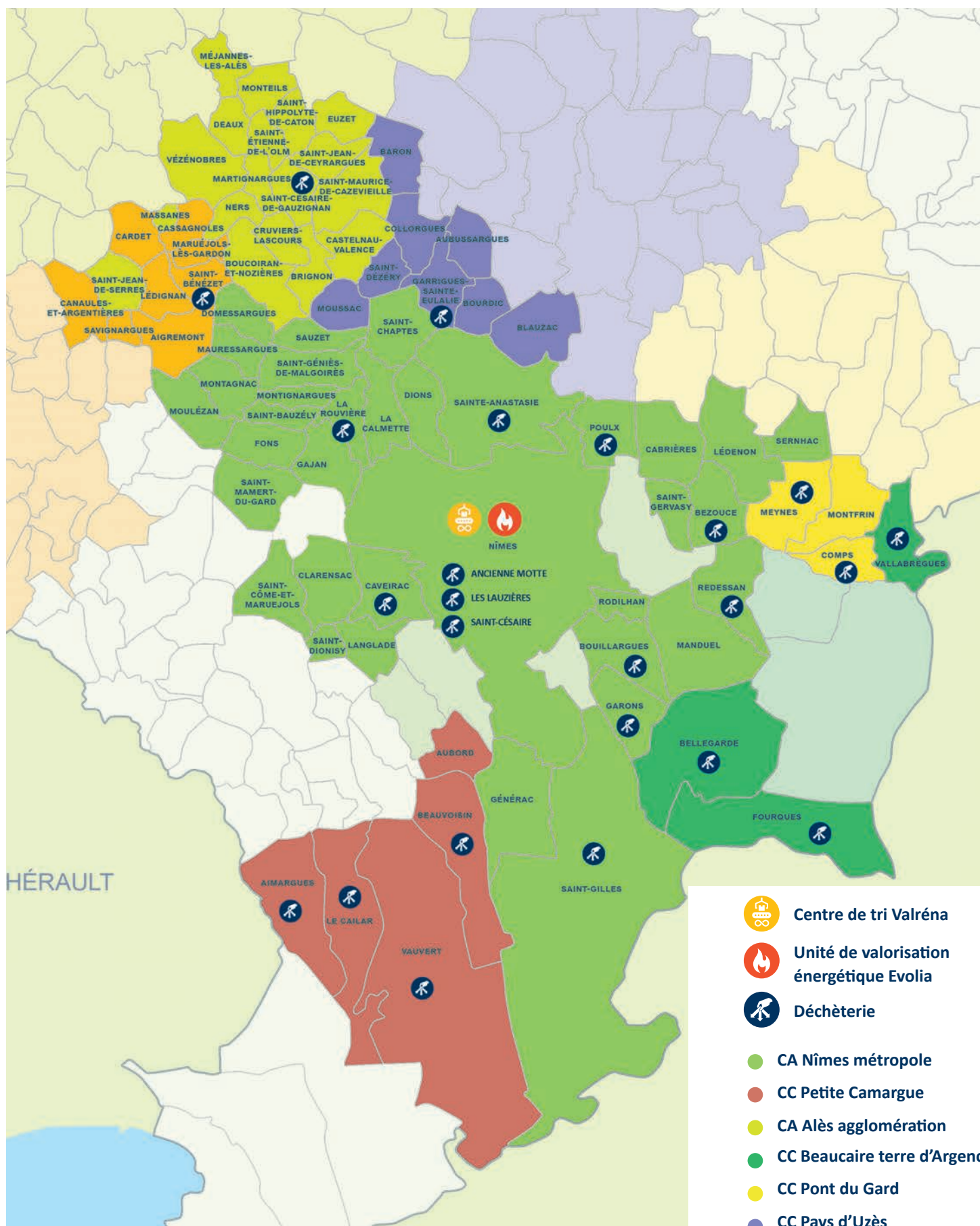
Concernant les installations, l'Ecopôle nécessite des travaux de sécurisation et d'amélioration des accès. Ils seront engagés prochainement. Par ailleurs, sous notre mandature, les contrats d'exploitation de l'unité de valorisation énergétique (UVE) et du centre de tri se termineront. Il s'agira donc pour nous d'accompagner ces fins de contrats dans les meilleures conditions afin d'envisager l'avenir des installations, tout en tenant compte des nouvelles contraintes qui s'imposent à nous.

Ensemble, je vous assure que nous relèverons ces défis et ces responsabilités en toute transparence et avec détermination.

Pour un avenir meilleur,

Richard TIBERINO
Président du Sitom Sud Gard

Le territoire



La valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés

Le Sitom Sud Gard est compétent en matière de valorisation et de traitement des déchets ménagers collectés par les sept intercommunalités adhérentes, soit 80 communes du sud du département.

La compétence « valorisation » des déchets

Elle se distingue d'une part par toutes les opérations permettant une réutilisation de la matière, et d'autre part par la production d'énergie électrique et thermique à partir des déchets.

> Près de 20 filières proposées dans les 24 déchèteries du territoire.

> 105 728 tonnes d'ordures ménagères valorisées en chauffage et eau chaude sanitaire pour 20 000 foyers, et plus de 40 MWh d'électricité produite.

La compétence « traitement » des déchets

Elle comprend le traitement, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rapportent.

> Plus de 20 000 tonnes de collecte sélective triées chaque année pour séparer les matières en plastique, métal, carton et le papier en vue de leur valorisation.

Pour assurer ces deux compétences, au-delà de la gestion courante de l'établissement, le syndicat est en mesure d'assurer un certain nombre de missions et notamment :

- > L'étude, la réalisation et l'exploitation d'ouvrages liés à la valorisation et au traitement des déchets ménagers et assimilés, déchets végétaux, déchets occasionnels, Dasri et exceptionnellement des déchets d'activité. Il veille ainsi à la bonne exécution du contrat de service public de valorisation énergétique d'Evolia ainsi qu'au contrôle des accès à l'Ecopôle (pesée des véhicules).
- > La mise en place de dispositifs de prévention et de sensibilisation en matière de gestion des déchets ainsi que la communication liée à son activité.

Ecopôle / Nîmes



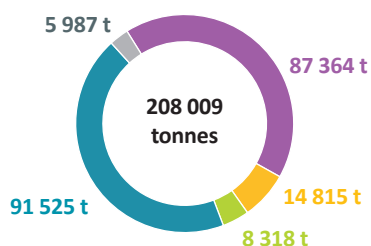
Les chiffres clés 2021

Gisement de déchets ménagers et assimilés

Déchets de voirie
évolution 2020-2021 | +13,6 %



Déchèteries
évolution 2020-2021 | +11,2 %



OMR
évolution 2020-2021 | +0,8 %

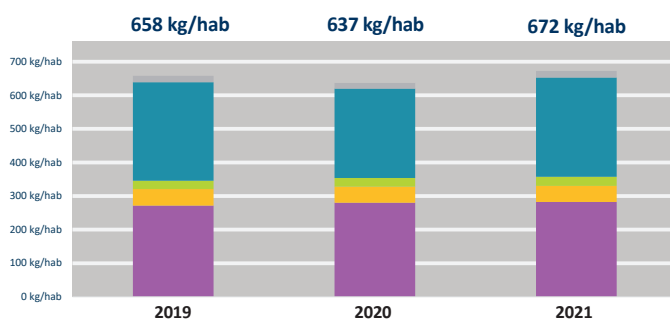


Recyclables secs hors verre
évolution 2020-2021 | +0,5 %



Verre
évolution 2020-2021 | +3,7 %

Évolution de la production de DMA par habitant



Déchets de voirie



Déchèteries



Verre



Recyclables secs hors verre



OMR

Types de traitement des déchets collectés

Valorisation organique



Valorisation matière



22 406 t

72 211 t

208 009 tonnes

106 256 t

7 136 t

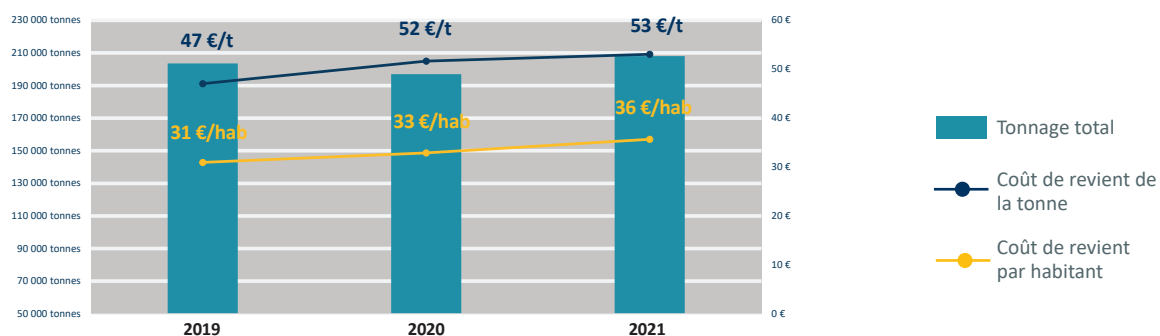


Valorisation énergétique



Enfouissement

Coût moyen du traitement des déchets collectés



Les installations de traitement

Prestataires

Déchets filières	Valorisation matière	Valorisation organique	Valorisation énergétique	Stockage enfouissement	Prestataire	Destination Département – Région – Hors région
OMR			87 364 t		Veolia	UVE Evolia I Nîmes (30)
Encombrants			10 767 t			
				4 634 t	Suez RV	ISDND Suez I Bellegarde (30)
Déchets de voirie			3 486 t		Veolia	UVE Evolia I Nîmes (30)
				2 501 t	Suez RV	ISDND Suez I Bellegarde (30)
CS (emballages et papiers)	10 709 t				Paprec	Centre de tri Valréna I Nîmes (30)
Refus de tri			4 111 t		Veolia	UVE Evolia I Nîmes (30)
Cartons (déchèterie)	2 185 t				Paprec	Centre de tri Valréna I Nîmes (30)
Verre	8 318 t				OI Manufacturing	OI Manufacturing I Vergèze (30)
Ferrailles	2 717 t				Aubord Recyclage	Aubord Recyclage I Aubord (30)
Déchets verts (DV)		22 406 t			Suez RV	DV bruts Plateformes de compostage : Suez I Marguerittes (30) Alliance Environnement I Beaucaire + Gailhan (30) Cévennes déchets I Alès (30) DV broyés Sites de compostage à la ferme (agriculteurs gardois) et plateformes de compostage à Gailhan, Aimargues, Marguerittes, Nîmes (30) et Tarascon (13)
					Alliance Environnement	
					Cévennes Déchets	
					SEDE	
Bois	9 060 t				SBR	Sud Broyage Recyclage I Nîmes (30)
Gravats	31 195 t				CVM - Créavie Cévennes Déchets	CVM I Nîmes (30) Créavie I Générac (30) Cévennes Déchets I Alès (30)
Plâtre	2 396 t				Veolia	Veolia I Nîmes (30)
DDS hors Ecodds			185 t		Triadis	Triadis I Béziers (34)
Protoxyde d'azote	15 t				Océan	Océan I Nîmes (30)
Huiles de vidange			117 t		Triadis	Triadis I Béziers (34)
Batteries	9 t				Aubord Recyclage	Aubord Recyclage I Aubord (30)
Cartouches d'imprimante	0,5 t				Collectors	Collectors I Mornant (69)

Eco-organismes

(REP : responsabilité élargie des producteurs)

Textiles	558 t				EcoTLC	Filière REP
Pneus	54 t				Aliapur	Filière REP
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	2 049 t				ecosystem	Filière REP
DDS (Ecodds)			227 t		EcoDDS	Filière REP
Déchets d'éléments d'ameublement (DEA)	2 930 t				Eco-mobilier	Filière REP
Piles	15 t				Screlec	Filière REP

Les faits marquants

Les marchés passés en 2021

- Valorisation et traitement des déchets de bois

Le marché a été attribué à la société SBR de Manduel, le 1^{er} avril 2021. Les collectivités ayant la possibilité de séparer le bois A (brut) du bois B (traité) en déchèterie, pourront réaliser une économie de 40 €HT/tonne sur le bois brut.

- Transport, traitement et valorisation des bouteilles de protoxyde d'azote

Le prestataire retenu est la société nîmoise Océan. La valorisation et le traitement s'élèvent à 18,70 €HT/bouteille, hors transport et stockage.

- Déchets végétaux

Deux consultations se sont clôturées le 27 décembre : « broyage, transport et valorisation des déchets verts issus des plateformes de broyage (3 lots) » et « broyage et valorisation des déchets verts issus des déchèteries (4 lots) » pour un début de prestation au 1^{er} avril 2022.

Travaux au centre de tri Valréna

Des travaux d'aménagement ou de réparation ont été réalisés dans le courant de l'année au centre de tri Valréna :

- installation d'une ligne de vie sur le toit,
- changement des ventelles,
- installation d'une réserve d'eau contre les incendies et aménagement d'un parking,
- remplacement du parquet en bois par du carrelage suite aux intempéries de septembre.

Caractérisations de bacs de collecte sélective

Les conseillères du tri ont repris les opérations de caractérisations hebdomadaires en collaboration avec les agents de Paprec et les représentants des EPCI. Cela permet d'observer la qualité des apports, d'alerter sur les secteurs mal triés ou au contraire d'apprécier les résultats des actions menées. (16 caractérisations effectuées au cours du dernier trimestre 2021)



Salle de caractérisation de Valréna

Demande en Préfecture du retrait des Dasri



Une demande a été adressée à la Préfecture afin de retirer les Dasri de la capacité nominale de l'UVE. Cela permettrait de traiter davantage d'ordures ménagères résiduelles. Les Dasri représentent jusqu'à 4 500 tonnes par an. L'autorisation

a été accordée en 2021, néanmoins, le syndicat a demandé sa pérennisation dans l'autorisation d'exploiter (arrêté préfectoral).

Atelier participatif sur le refus de tri

En collaboration avec Citeo, le syndicat a proposé aux responsables techniques des EPCI adhérents un atelier sur le refus de tri.

Une réflexion commune a été menée sur la nature de ces refus et les actions à mettre en place pour les éliminer.

Cet atelier sera reconduit chaque année afin de suivre l'évolution des mesures engagées.

Pour rappel, le refus de tri coûte 370 €HT/tonne.



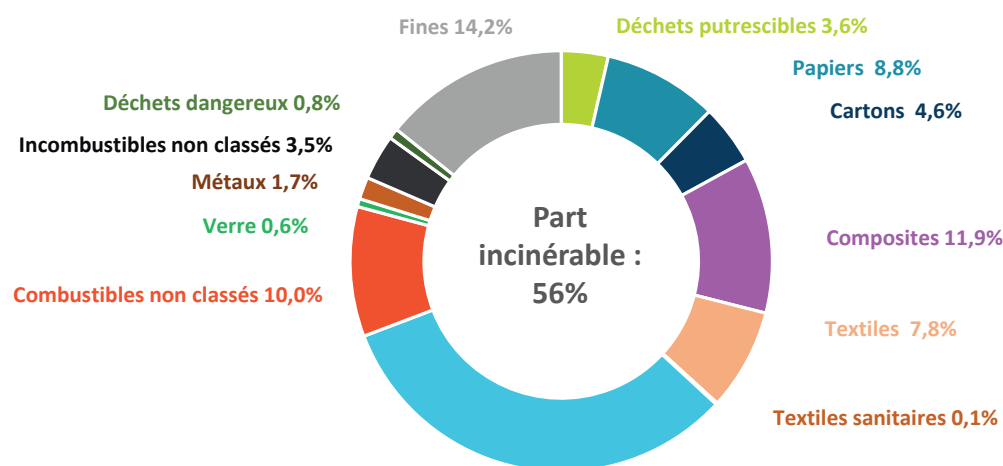
Caractérisation d'une benne de déchèterie / Nîmes

Campagne de caractérisations des bennes d'encombrants de déchèteries

Une large campagne de caractérisations des bennes d'encombrants incinérables et non incinérables de déchèteries a été lancée afin de déterminer leur composition ainsi que la nature et la quantité des erreurs contenues dans ces bennes. Le bilan révèle combien les performances pourraient être améliorées, et l'incinérateur épargné, avec une meilleure implication des gardiens de déchèterie et une communication optimisée.

ENCOMBRANTS INCINÉRABLES

Composition moyenne des bennes caractérisées

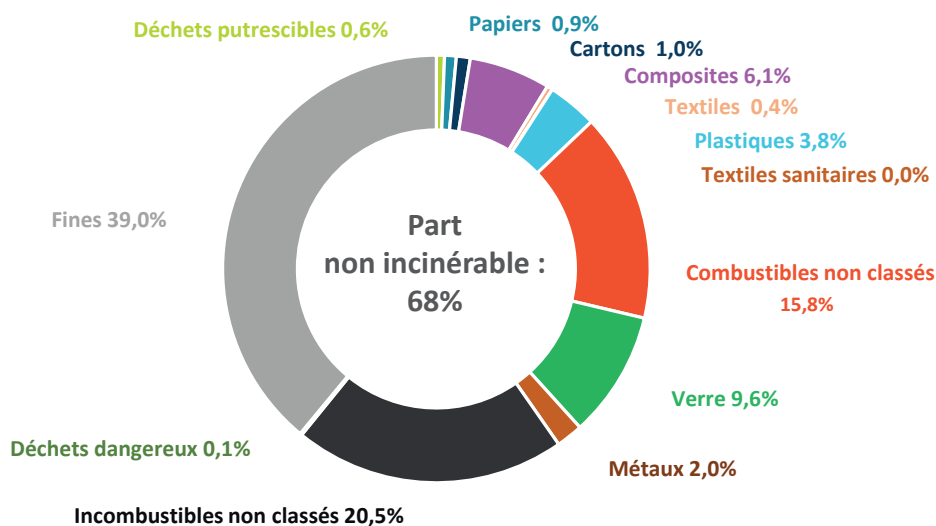


Un meilleur tri permettrait d'améliorer considérablement les performances et ainsi de réduire les tonnages incinérés de près de 44 %.

Des solutions existent. L'installation de bennes à DEA, à textiles et à papier dans les déchèteries n'en disposant pas ou à la mise en place des nouvelles filières REP, notamment « sport et loisir », sont autant de possibilités.

ENCOMBRANTS NON INCINÉRABLES

Composition moyenne des bennes caractérisées



Les bennes d'encombrants non incinérables sont assez bien triées. Néanmoins, la future collecte séparée de la laine de verre avec la nouvelle filière REP « bâtiment » permettra de réduire de 10% le résiduel de ces bennes.

17% devrait être destiné à la valorisation matière, principalement du bois traité avec vitre à orienter vers la benne « bois ». Enfin, 4% de la benne pourrait être collecté dans la benne à gravats.

La communication

Les animations au service de la prévention

Du fait de la crise sanitaire, la reprise des actions de sensibilisation s'est faite progressivement. Au cours du 1^{er} semestre, les conseillères du tri ont assuré des visioconférences auprès d'un large public : écoles primaires, collèges, associations, chambres consulaires, etc.

Dès le mois de mai, les animations de terrain ont pu reprendre : manifestations, porte-à-porte et interventions dans les établissements scolaires. Enfin, début octobre, les visites du centre de tri Valréna ont été rétablies avec un protocole sanitaire strict. Si cette année a une nouvelle fois été marquée par de lourdes contraintes, le Sitom Sud Gard est parvenu à s'adapter pour poursuivre sa mission de sensibilisation du public.

78
interventions
dont
35
scolaires

3 321
personnes
rencontrées dont
2 335
élèves

Des partenariats efficaces et durables

Depuis plusieurs années, le Sitom Sud Gard a engagé des partenariats avec des établissements lui permettant de rencontrer des publics différents et de sensibiliser plus largement.

Ainsi, la **Chambre des métiers et de l'artisanat** propose des formations sur la gestion des déchets à ses apprentis. Les conseillères du tri rencontrent régulièrement de futurs professionnels en esthétique, boulangerie, boucherie, froid et climatisation... Ces échanges sont riches car ils soulèvent de nombreuses questions.

Le Sitom Sud Gard travaille également en étroite collaboration avec le **Centre hospitalier Carêmeau**. Une fois par mois, une équipe du CHU est reçue au centre de tri Valréna où le tri de tous les déchets est évoqué avant de visiter les installations. Ainsi, infirmiers, chirurgiens, anesthésistes, administratifs, sont sensibilisés dans le cadre de modules de formations sur le développement durable.

Le **Conseil départemental du Gard** accueille depuis plusieurs années des jeunes en service civique qui interviennent dans les collèges sur la question du

gaspillage alimentaire. En début d'année scolaire, les conseillères du tri forment ces jeunes. Puis en cours d'année, le Sitom Sud Gard assure des animations, stands d'information, ateliers dans les collèges qui en font la demande.

Enfin, le syndicat intervient régulièrement auprès du **Centre éducatif fermé** de Nîmes. Tri, recyclage, compostage, tous les sujets sont abordés avec les adolescents, dans le cadre d'ateliers pédagogiques organisés en collaboration avec les éducateurs.



Semaine européenne de la réduction des déchets

Du 22 au 27 novembre 2021, se déroulait la *Semaine européenne de la réduction des déchets*. À cette occasion, le Sitom Sud Gard a souhaité sensibiliser tous ses élus à la question des déchets en les conviant à des visites guidées du centre de tri Valréna et de l'unité de valorisation énergétique Evolia.

Les questions furent nombreuses et la volonté d'alerter a été unanime face à la quantité de déchets traités, que ce soit dans la fosse de l'incinérateur ou le hall de stockage du centre de tri. Ces visites se sont

achevées par une première : des portes ouvertes du centre de tri, la matinée du samedi 27 novembre au cours de laquelle ont été accueillis les habitants du territoire. Fortes de leur succès, les trois créneaux de ces portes ouvertes ont été immédiatement complets permettant à 54 usagers de découvrir l'envers du décor.

Le Sitom Sud Gard envisage de renouveler ces visites, véritable levier pour prendre conscience de la nécessité de réduire notre production de déchets.



Reprise du porte-à-porte et animations en résidences

Au-delà des visites du centre de tri, des animations scolaires et des manifestations, les conseillères du tri effectuent également un travail de proximité directement chez les habitants grâce au porte-à-porte. Après de nombreux mois du fait de la crise sanitaire, cette démarche a été reprise dans des quartiers aussi variés que Les marronniers, le Mas de Mingue ou Valdegour.

Il s'agit d'opérations très efficaces où les conversations s'engagent directement avec les usagers pour répondre à leurs interrogations. En 2021, près de 170 foyers ont été rencontrés, l'affichage a été mis à jour dans les locaux poubelles, et les adhésifs sur les bacs.

À Valdegour, en collaboration avec le bailleur SFHE, le porte-à-porte des « Ménestrels » s'est clôturé sur une matinée de jeux en pied d'immeuble pour les enfants de la résidence. Le jeu du relais du tri a remporté un vif succès !



De nouveaux outils de communication

Après le lancement d'une nouvelle identité visuelle fin 2020, s'est enchaînée la création de nombreux supports pour accompagner la sensibilisation des usagers : site internet, film institutionnel, guide de tri, bande dessinée du tri pour le jeune public, affiches, roll-up pour les expositions... Les échanges avec les services communication des intercommunalités adhérentes sont également privilégiés pour porter ensemble les messages auprès des habitants. 2021 est donc marqué par un nouvel élan de la communication.

Site internet et page facebook

Le nouveau site internet a été publié dans le courant de l'année. Il propose à la fois des informations pratiques aux usagers, un espace dédié aux élus, un moteur de recherche sur les déchets et toutes les informations utiles pour la mise en place d'actions de sensibilisation. Le site se veut donc pratique et pédagogique.

Le Sitom Sud Gard est également présent sur le réseau social Facebook. Son nombre d'abonnés, les partages de page et les « j'aime » ont connu en 2021 une progression importante, sans campagne de promotion.



www.sitomsudgard.fr

	2019	2020	2021	Évolution 2020-2021
Mention « J'aime » de la page	143	563	730	+ 30 %
Abonnés	156	595	767	+ 29 %
Publications	42	163	101	- 38 %



Guide de tri

Le nouveau guide de tri a été réalisé en début d'année. Son objectif : rappeler que le bac d'ordures ménagères doit rester le dernier recours. Afin de lui garantir une large diffusion auprès de l'ensemble des habitants du territoire, le syndicat a sollicité l'ensemble de ses collectivités adhérentes et les mairies des 80 communes.

Ainsi, il leur a été proposé de participer à sa diffusion soit avec la remise d'un stock à boîtier avec le bulletin municipal, soit au format pdf pour l'insérer dans une page du même bulletin et sur les supports numériques. La quasi totalité des communes ont participé, assurant la diffusion de 60 000 guides directement aux habitants. Le guide a également été décliné en affiche, diffusées à toutes les collectivités.

La BD des super-héros du tri

Un support dédié spécialement aux enfants a été réalisé. Il s'agit d'un guide de tri sous la forme d'une bande dessinée avec les « Super héros du tri ». Ce guide est remis aux enfants à chaque intervention scolaire et lorsque des groupes visitent le centre de tri. Il a également été décliné en affiche pour les salles de classe.



Film institutionnel



Le Sitom Sud Gard dispose de deux installations de dernière génération

Un film de 5 minutes a été réalisé pour présenter l'ensemble des missions du Sitom Sud Gard, ainsi que ses installations et ses enjeux. Ce film est visible sur le site internet du syndicat. Il est également diffusé en continu lors de stands d'information auprès du grand public, ou d'interventions auprès de groupes d'adultes. Les séquences présentant le processus du centre de tri et celui de l'unité de valorisation énergétique ont été extraites pour être diffusées et illustrer le propos des conseillers du tri lors d'actions de sensibilisation. Il est un support pratique et pédagogique, largement utilisé depuis sa création.

Brèves'infos, le trimestriel des élus

Un numéro par trimestre synthétise en 4 pages toute l'actualité du Sitom Sud Gard pour tenir informés les élus du syndicat.

Il s'agit à la fois de résumer l'activité technique au service du traitement et de la valorisation des déchets, mais aussi de faire part des actions engagées en termes de communication et d'actions de sensibilisation du public.

Ce support numérique est adressé à la fin de chaque trimestre à l'ensemble des élus, aux agents du syndicat ainsi qu'aux responsables des EPCI adhérents.



Communication auprès des collectivités

Exemple d'actualité facebook



Le service communication propose de fournir à ses EPCI adhérents ainsi que leurs communes des éléments de communication sur toutes sortes de sujets : consignes de tri, erreurs de tri, bonne méthode de tri, le recyclage, etc. Il peut s'agir d'articles rédigés, de photos et/ou de supports. Il est également présent pour conseiller les services communication en matière d'obligations de publication comme c'est le cas pour certains éco-organismes. Enfin, il est le relais des éléments de communication sur les résultats des caractérisations et des erreurs de tri par secteur.



évolia
sitom
sud gard

Les indicateurs techniques et financiers

Les indicateurs techniques et financiers du Sitom Sud Gard de l'année 2021 sont présentés conformément aux exigences de l'annexe XIII du décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015. Deux focus permettent de présenter plus particulièrement les performances des principales installations de traitement, à savoir : l'unité de valorisation énergétique Evolia et le centre de tri Valréna.

L'unité de valorisation énergétique Evolia



Fosse de l'unité de valorisation énergétique Evolia / Nîmes

Bilan d'exploitation

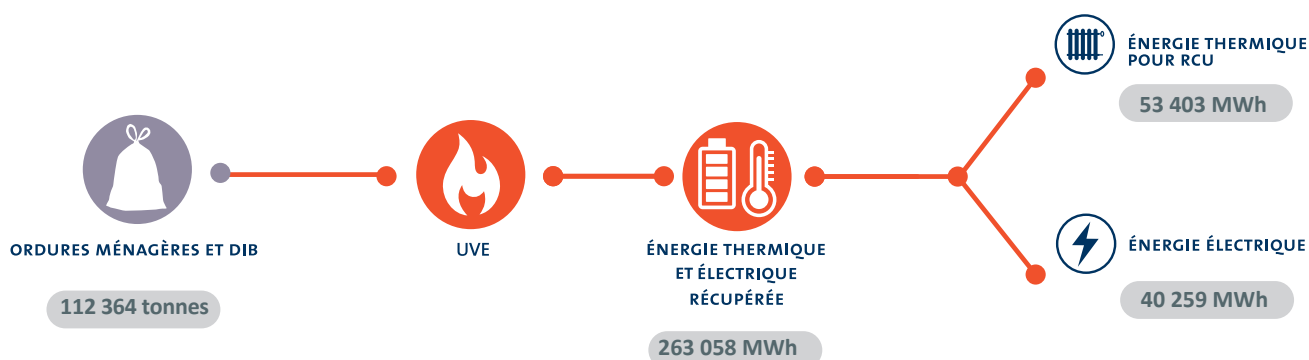
105 728 tonnes ont été prises en charge par Evolia dans le cadre de la délégation de service public.

Sont traités par incinération : les ordures ménagères résiduelles, les refus de tri de Valréna et les encombrants non recyclables et incinérables des déchèteries. Ce traitement est un élément important de la filière de valorisation des déchets car il permet de produire et de vendre de la chaleur au réseau de chauffage urbain de la ville de Nîmes ainsi que de l'énergie électrique à Enedis.

À noter, 1 902 tonnes d'ordures ménagères et d'encombrants ont été détournées en 2021 à la demande de l'exploitant pour garantir la continuité de service lors des deux arrêts techniques annuels.

BILAN D'ACTIVITÉ EVOLIA	2019	2020	2021	Évolution
Quantités reçues (en tonnes)				
Déchets ménagers et assimilés du Sitom Sud Gard	91 394 t	93 284 t	94 961 t	+1,8 %
Encombrants du Sitom Sud Gard	9 888 t	9 781 t	10 767 t	+10,1 %
<i>dont tonnages détournés d'Evolia</i>	7 022 t	6 878 t	1 902 t	-72,4 %
Total des apports du Sitom Sud Gard	101 282 t	103 065 t	105 728 t	+2,6 %
DIB et déchets tiers Evolia	9 164 t	6 219 t	5 987 t	-3,7 %
Dasri Evolia	3 599 t	3 377 t	4 247 t	+25,7 %
Total OM, DIB et Dasri réceptionnés	114 046 t	105 783 t	114 059 t	+7,8 %
Quantités incinérées (en tonnes)				
Quantités incinérées	110 108 t	103 229 t	112 364 t	+8,8 %
Mise en balles (en unités)				
Fabriquées	3 474	8 139	4 177	-48,7 %
Déstockées	7 197	5 705	6 246	+9,5 %
État du stock au 31 décembre	2 391	4 825	2 756	-42,9 %

Performances énergétiques



La baisse des performances énergétiques s'explique par une panne du groupe turbo alternateur (GTA) ayant entraîné l'arrêt de production d'électricité dans le courant du 2^e semestre.

Celle-ci a diminué le temps de fonctionnement du GTA et donc une baisse de la production d'électricité, en partie compensée par la production de chaleur grâce au bon fonctionnement du réseau de chauffage urbain.

La performance énergétique de l'installation (ratio)

2019

0,76

2020

0,86

2021

0,78

	Énergie thermique exportée (MWh)	Énergie électrique	
		exportée (MWh)	autoconsommée (MWh)
2019	51 000	34 591	9 117
2020	48 904	37 660	8 597
2021	53 403	33 403	9 412

Les performances des équipements de valorisation énergétique sous forme électrique et thermique demeurent à un très bon niveau. L'échangeur thermique met à disposition de l'énergie sous forme d'eau chaude pour le réseau de chauffage urbain de la ville de Nîmes. Il alimente des logements et des bâtiments publics tels que le CHU Carémeau. Il est la source prioritaire d'eau chaude sanitaire et de chauffage en hiver.

%

Taux de valorisation

2019

40 %

2020

44 %

2021

40 %

Le taux de valorisation annuel de l'énergie récupérée :

$$= \frac{\text{énergie valorisée}}{\text{énergie sortie chaudière produite}}$$

Il s'agit de l'énergie produite sous forme thermique ou électrique.

Performances environnementales

Conformément aux exigences de l'arrêté du 20 septembre 2002, des moyens de contrôle portant sur l'ensemble des rejets atmosphériques et aqueux, et leur impact sur l'environnement sont mis en place. L'arrêté d'exploitation de l'UVE reprend et complète le dispositif par des contrôles périodiques et ponctuels supplémentaires.

Analyse / Contrôle	Périodicité	Réalisé en 2021
Programme de surveillance environnementale À noter : les prélèvements de raisin et de sol ont lieu respectivement tous les trois et deux ans. Des prélèvements de sol ont été réalisés en 2021, les prochains prélèvements de raisins auront lieu en 2023.	Annuelle Point 17 : 18/01- 15/03 (air et dépôts atmosphériques) 19/05 (lait) 22/11 (sol)	Campagnes de prélèvements effectuées par l'Apave (retombées atmosphériques et concentrations dans l'air), Eurofins (raisins) et Biomonitor (lait). Conclusions de l'Ineris : « Les niveaux mesurés dans les différents compartiments (air, dépôts atmosphériques, sol, lait) aux emplacements de prélèvements situés sous influence de l'installation, sont inférieurs aux seuils réglementaires ou aux valeurs guides quand ils existent, et/ou conformes à des niveaux que l'on peut mesurer dans un environnement rural. Il n'apparaît pas de différence notable entre les points témoins et les points exposés. On note toutefois que l'emplacement « Evolia », situé au sud du site, et l'emplacement L, situé à l'ouest du site, présentent des flux de dépôts en plomb, manganèse, nickel, zinc et chrome supérieurs aux autres emplacements exposés et au témoin urbain. De plus, l'emplacement L présente des dépôts en zinc jusqu'à 4 fois supérieurs au témoin urbain et 4 fois supérieurs aux deux années précédentes sur le même emplacement. »
Analyse des rejets gazeux	Semestrielle 03/02 et 28/10	Les contrôles réglementaires en cheminée sont tous en deçà des valeurs de l'arrêté d'exploitation et sont en cohérence avec ces mêmes mesures en continu.
Surveillance des eaux pluviales rejetées en milieu naturel	Annuelle 15/09	Les analyses sont conformes à l'arrêté préfectoral, à l'exception des matières en suspension totale dont la concentration est légèrement supérieure à la valeur limite de rejet (35,4 mg/l contre 30 mg/l) - conséquence du débordement du réseau d'eaux usées de la station d'épuration mitoyenne dans les bassins d'Evolia lors des inondations du 14/09/2021.
Surveillance des eaux souterraines	Annuelle 15/02	Les résultats bactériologiques des analyses des 4 piézomètres sont exempts de trace de pollution bactérienne. Le reste des autres paramètres analysés est conforme aux résultats des mesures réalisées depuis 2004. Lors du prélèvement, le laboratoire n'a pas pu réaliser d'échantillonnage sur le P22 car il n'y avait pas d'eau.

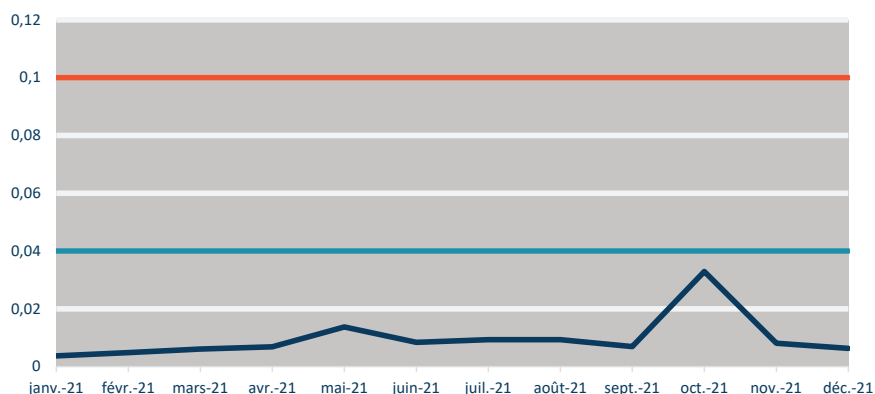
Le suivi des rejets atmosphériques

Composants	Unité	Norme	Mesures en continu				Mesures par prélèvements					
			Engagement contractuel Evolia	2019	2020	2021	Valeur limitée à l'émission	Engagement contractuel Evolia	2019	2020	2021	
											DEKRA 03/02	APAVE 28/10
Poussières	mg/Nm³	10	5	0,78	1,15	0,44	30		0,335	0,55	0	0,88
Acide chlorhydrique (HCl)	mg/Nm³	10	7	1,64	1,53	2,62	60		1,8	4,2	5,5	6,3
Acide fluorhydrique (HF)	mg/Nm³						4		0,05	0,05	0,04	0
Dioxyde de soufre (SO₂)	mg/Nm³	50	30	1,44	2,28	0,71	200		10,1	1,25	3,2	0,086
Monoxyde de carbone (CO)	mg/Nm³	50	50	7,51	7,38	2,30	100		11,85	6,45	1,1	12,3
Oxyde d'azote (NOx)	mg/Nm³	200	55	51,99	49,73	48,52	400		66,7	73,7	68,4	79,1
Dioxines / furanes	ng/Nm³						0,1	0,04	0,006	0,017	0,00002	0,00331
Ammoniac (NH₃)	mg/Nm³			3,23	2,17	1,41	30		2,55	2,15	0,7	1,1
Métaux lourds dont cadmium (Cd) et thallium (Tl)	µg/Nm³						50	30	0,47	2,21	0,26	0,28

L'ensemble des contrôles est en-dessous des valeurs limites d'émission.

Dioxines et furanes

Mesure des dioxines et furanes en semi-continu en sortie de cheminée.



Résidus d'incinération



Bac de réception des ferrailles en sortie de four

Les **mâchefers** sont évacués vers les centres de stockage d'Espira de l'Agly (66) et de Vedène (84).

Constitués essentiellement de ferrailles, les **métaux** en sortie de four sont repris par la société Aubord Recyclage (30).

Les **Réfiom** sont transportés en camion-citerne jusqu'au centre de traitement de déchets ultimes Occitanis situé à Graulhet (81), où ils sont stabilisés puis stockés.

	Mâchefers		Métaux		Réfiom	
	Tonnage	Ratio tonne incinérée	Tonnage	Ratio tonne incinérée	Tonnage	Ratio tonne incinérée
2019	20 243 t	184 kg/t	2 238 t	20 kg/t	3 439 t	31 kg/t
2020	18 754 t	182 kg/t	2 249 t	22 kg/t	3 447 t	33 kg/t
2021	20 797 t	185 kg/t	2 323 t	21 kg/t	4 142 t	37 kg/t
Étude d'impact	29 090 t	264 kg/t	—	—	4 575 t	42 kg/t
Écart 2021 - Étude d'impact	-29 %	-30 %	—	—	-9 %	-12 %

Les ratios de production des sous-produits de l'incinération présentent une stabilité confirmée depuis le démarrage ainsi que des débits massiques annuels inférieurs aux valeurs considérées dans l'étude d'impact. Cette stabilité résulte de l'optimisation et de la fiabilisation des paramètres de combustion et du traitement des fumées.

Bilan financier

	2019		2020		2021		Évolution	
	Montant (en €HT)	Incidence à la tonne	Montant (en €HT)	Incidence à la tonne	Montant (en €HT)	Incidence à la tonne	Montant (en €HT)	Incidence à la tonne
Le coût HT de l'incinération (décomposition)								
Coût global	12 230 201	120,76 €/t	12 302 323	119,37 €/t	12 684 048	119,97 €/t	3,1 %	0,5 %
Recettes de l'incinération (électricité, chaleur, Dasri, vide de four, mâchefers)	-4 442 504	-43,86 €/t	-4 274 627	-41,48 €/t	-4 287 814	-40,56 €/t	0,3 %	-2,2 %
dont vente d'électricité	-1 951 510	-19,27 €/t	-1 935 169	-18,78 €/t	-1 929 227	-18,25 €/t	-0,3 %	-2,8 %
dont vente de chaleur	-1 156 258	-11,42 €/t	-1 146 571	-11,13 €/t	-1 185 409	-11,21 €/t	3,4 %	0,8 %
Coût facturé par Evolia	7 787 698	76,89 €/t	8 027 696	77,89 €/t	8 396 234	79,41 €/t	4,6 %	2,0 %
Taxe foncière	162 853	1,61 €/t	164 658	1,60 €/t	83 402	0,81 €/t	-49,3 %	-49,3 %
Contribution économique territoriale	266 921	2,64 €/t	162 367	1,58 €/t	53 401	0,52 €/t	-67,1 %	-67,1 %
Contribution sociale de solidarité des stés	-	-	-	-	8 058	0,08 €/t		
Charges de service public de l'électricité	-	-	-	-	0	0 €/t		
TGAP*	303 836	3,00 €/t	309 183	3,00 €/t	845 821	8,00 €/t	173,6 %	166,7 %
Coût total de l'incinération	8 521 307	84,14 €/t	8 663 904	84,07 €/t	9 386 916	88,78 €/t	8,3 %	5,6 %

*La TGAP est réduite grâce aux performances énergétiques et environnementales de l'usine et du fait de la certification ISO 14001 d'Evolia.



89 €HT/t
Coût net à la tonne



30 €HT/hab
Coût net à l'habitant

Le centre de tri Valréna



Chaîne de tri de Valréna / Nîmes

Bilan d'exploitation

Le taux de freinte pour l'année 2021 est de 0 %.

Le taux de valorisation est de 76 %.

Les emballages collectés

	CS (PAP)	Papiers (PAV)	Total collecte hors verre	Carton (déchèteries)	Total entrant CDT	Verre	Total emballages + verre
2019	14 319 t	1 008 t	15 327 t	1 871 t	17 198 t	7 709 t	24 907 t
2020	13 922 t	818 t	14 740 t	1 772 t	16 512 t	8 022 t	24 534 t
2021	13 937 t	878 t	14 815 t	2 190 t	17 005 t	8 318 t	25 324 t
Évolution	+0,1 %	+7,3 %	+0,5 %	+23,6 %	+3 %	+3,7 %	+3,2 %

Le tonnage total collecté entrant au centre de tri augmente de 3 % en 2021. L'ensemble des flux collectés augmente, et particulièrement les flux papiers (+7,3 %) et cartons (+ 23,6 %).

Les emballages triés

	Papiers et journaux (JRM + GM)	Emballages cartons	Emballages plastiques rigides	Emballages ferreux	Emballages plastiques souples (film)	Briques alimentaires	Emballages métalliques non ferreux	Total (hors verre)
2019	5 417 t	5 045 t	1 473 t	598 t	200 t	166 t	85 t	12 983 t
2020	3 946 t	5 248 t	1 585 t	617 t	219 t	211 t	102 t	11 927 t
2021	4 193 t	5 967 t	1 628 t	527 t	255 t	188 t	126 t	12 885 t
Évolution	+6,2 %	+13,7 %	+2,7 %	-14,5 %	+16,7 %	-10,6 %	+24,5 %	+8 %

À noter : l'ensemble des emballages sont expédiés chez des recycleurs situés en France ou en Europe.

Le tonnage global trié augmente (+ 8 %) entre 2020 et 2021. Seuls les emballages ferreux et les briques alimentaires connaissent une baisse en 2021 (respectivement -14,5 % et - 10,6 %).

Les performances du tri

**données 2020 pour les emballages et 2019 pour le papier*

	Données Citeo *			Sitom Sud Gard
	National	Occitanie	Gard	
Emballages légers	18,2 kg/hab	19,2 kg/hab	18,0 kg/hab	28,1 kg/hab
Verre	33,3 kg/hab	33,0 kg/hab	31,0 kg/hab	26,9 kg/hab
Total emballages triés	51,5 kg/hab	52,2 kg/hab	49,0 kg/hab	55,0 kg/hab
Papier	18,3 kg/hab	18,6 kg/hab	17,2 kg/hab	13,6 kg/hab
Total trié	69,8 kg/hab	70,8 kg/hab	66,2 kg/hab	68,5 kg/hab

Les performances du Sitom Sud Gard sont satisfaisantes pour les emballages mais restent perfectibles pour le verre, malgré une hausse par rapport à 2020 (+ 3,7%). La performance « papiers » 2021, malgré une hausse des tonnages triés, reste impactée par la crise sanitaire. Elle est donc difficilement comparable aux données Citeo 2019.

En 2021, Citeo a réalisé deux caractérisations d'ordures ménagères résiduelles sur le périmètre du Sitom Sud Gard : la part d'emballages et papiers présente est de 30.5 % et 36.6 %, un potentiel valorisable important.

Le refus de tri

**Taux moyen de refus de tri : 13,3 kg/hab,
soit +18 % par rapport à la moyenne nationale de 11,3 Kg/hab.**



> Vêtements, électroménager, jouets, casseroles, sac à dos, jerrycan, filtre à air, gazon synthétique, arrosoir, canisses, pneu de vélo, caisse de poissonnier en polystyrène, etc. / Erreurs de collecte sélective récupérées en quelques heures au centre de tri Valréna.

	Tonnage	Taux	Ratio
2019	4 202	24 %	13,6 kg/hab
2020	4 075	25 %	13,2 kg/hab
2021	4 111	24 %	13,3 kg/hab
Évolution	+1 %	-2 %	+1 %

La hausse de tonnage de refus de tri observée en 2021 est directement liée à l'augmentation du ratio de production par habitant, témoignant d'une dégradation de la qualité des collectes sélectives.

En plus de ces erreurs, sont écartés en entrée du centre de tri, 980 kg de DEEE et 540 kg de bacs.

Coût du refus de tri (€HT)

	Coût incinération	Perte de recette des matériaux triés	Coût total
2019	84,13 €/t	259,25 €/t	343,38 €/t
2020	84,08 €/t	242,71 €/t	326,79 €/t
2021	91,96 €/t	278,51 €/t	370,48 €/t

1 tonne de refus de tri coûte 370 €HT

Bilan financier

	2019 (€HT)	2020 (€HT)	2021 (€HT)	Évolution 2020-2021
Coût de tri	2 388 041 €	2 412 907 €	2 593 191 €	+7,5 %
Coût des caractérisations	12 989 €	6 945 €	5 988 €	-13,8 %
Redevance sur apports extérieurs	- 354 383 €	- 512 433 €	- 404 226 €	-21,1 %
Subvention Ademe	- 105 144 €	- 105 144 €	- 105 144 €	
Coût des archives			1 043 €	
Coût facturé par le centre de tri	1 941 503 €	1 802 275 €	2 090 852 €	+16 %
en €/tonne entrante	112,89 €/t	109,15 €/t	122,95 €/t	+12,6 %
en €/tonne triée	149,11 €/t	150,59 €/t	161,75 €/t	+7,4 %
Frais de structure	35 556 €	47 656 €	54 081 €	+13,5 %
Frais supplémentaires Covid	-	19 231 €	-	-
Coût des refus de tri	345 881 €	340 935 €	376 969 €	+10,6 %
COÛT TOTAL DU TRI	2 322 940 €	2 210 098 €	2 521 902 €	+14,1 %
en €/tonne entrante	135,07 €/t	133,85 €/t	148,30 €/t	+10,8 %
en €/tonne triée	178,41 €/t	184,67 €/t	195,10 €/t	+5,6 %
Revente de matériaux	1 105 113 €	652 156 €	1 450 110 €	+122,4 %
Soutiens Citeo (emballages + papiers)	3 353 413 €	3 355 471 €	3 286 076 €	-2,1 %
TOTAL RECETTES	4 458 526 €	4 007 626 €	4 736 185 €	+18,2 %
en €/tonne entrante	259,25 €/t	242,71 €/t	278,51 €/t	+14,8 %
en €/tonne triée	342,43 €/t	334,86 €/t	366,39 €/t	+9,4 %
COÛT AIDÉ DU TRI	- 2 135 585 €	- 1 797 529 €	- 2 214 283 €	+23,2 %
en €/tonne entrante	- 124,18 €/t	- 108,86 €/t	- 130,21 €/t	+19,6 %
en €/tonne triée	- 164,02 €/t	- 150,19 €/t	- 171,30 €/t	+14,1 %
BILAN FINANCIER	-6,90 €/hab	-5,81 €/hab	-7,16 €/hab	+23,2 %

La diminution des tonnages extérieurs due au redémarrage du centre de tri de Lansargues (après incendie) a fait baisser la redevance perçue (- 21,1 %) et a induit une augmentation du coût du tri (+ 16,6 %).

Parallèlement, les frais de structure ont augmenté du fait de l'augmentation du coût des assurances.

Le coût des refus de tri a lui aussi augmenté, en lien avec la hausse des tonnages de refus.

On observe une forte augmentation de la revente de tous les matériaux grâce à la reprise d'activité « post COVID ».

Enfin, les soutiens Citeo baissent légèrement du fait de la baisse des soutiens « papiers » indexés sur les tonnages 2019.

Le bilan financier du tri présente une hausse des recettes de l'ordre de 23,2 %, avec une recette par habitant de 7,16 € contre 5,81 € en 2020.



Les indicateurs techniques



Bilan des tonnages enlevés par flux de déchets

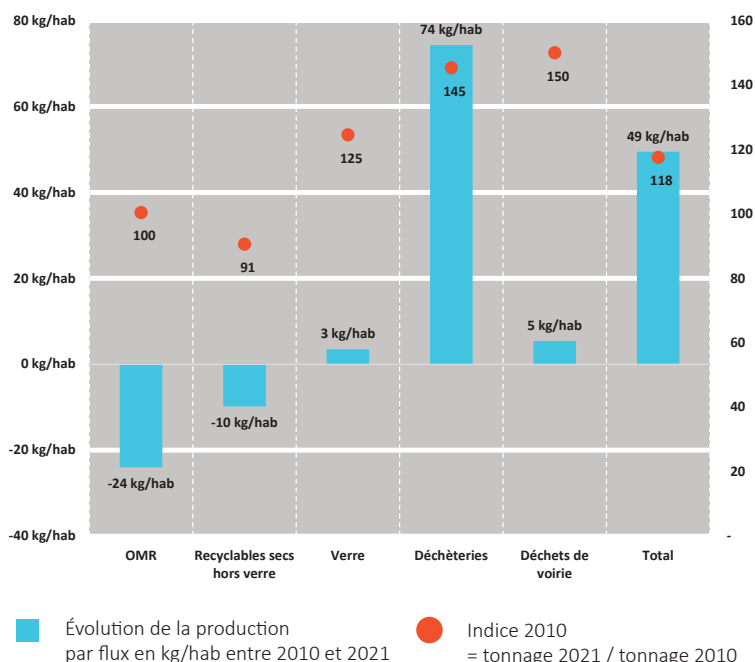
Le gisement de déchets collectés et traités a augmenté de 5,6 % et de 35,6 kg par habitant et par an.

	Nombre total d'habitants	OMR	Recyclables secs hors verre	Verre	Déchèteries	Déchets de voirie	Total
2021	309 341	87 634 t	14 815 t	8 318 t	91 525 t	5 987 t	208 009 t
2020	309 267	86 644 t	14 740 t	8 022 t	82 271 t	5 271 t	196 948 t
2019	309 419	83 978 t	15 327 t	7 709 t	90 637 t	5 875 t	203 526 t
Évolution 2020-2021	+0,2 %	+0,8 %	+0,5 %	+3,7 %	+11,2 %	+13,6 %	+5,6 %

Ratio 2021		282,4 kg/hab	47,9 kg/hab	26,9 kg/hab	295,9 kg/hab	19,4 kg/hab	672,4 kg/hab
2020		280,2 kg/hab	47,7 kg/hab	25,9 kg/hab	266,0 kg/hab	17,0 kg/hab	636,8 kg/hab
2019		271,4 kg/hab	49,5 kg/hab	24,9 kg/hab	292,9 kg/hab	19,0 kg/hab	657,8 kg/hab
Ratio Occitanie	5 933 234	268 kg/hab	53 kg/hab	31 kg/hab	253 kg/hab	nc	621 kg/hab
Ratio Gard	748 437	282 kg/hab	47 kg/hab	30 kg/hab	331 kg/hab	nc	700 kg/hab

- La production d'ordures ménagères résiduelles a augmenté de 0,8 %, soit une hausse de 2,3 kg par habitant. Le ratio reste similaire à celui observé dans le Gard.
- Le verre a continué de progresser (+ 3,7 % et + 1 kg par habitant) alors que la collecte des emballages et papiers est restée stable (+0,5 % et +0,2 kg/habitant).
- Enfin, les déchèteries connaissent une forte hausse de 11,2 % et de 29,9 kg par habitant avec une augmentation globale des tonnages.

La prévention des déchets

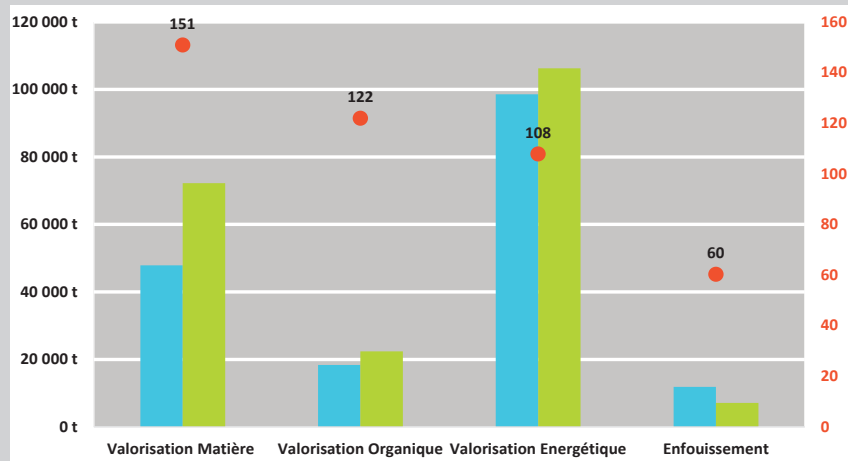


En 11 ans, le gisement des déchets augmente de près de 18 % et de 49 kg par habitant, marqué de fortes disparités selon les flux.

Ainsi, le flux des OMR diminue de 24 kg par habitant, malgré une stabilité des tonnages du fait de l'augmentation démographique (+ 9 %). Les emballages ménagers baissent de près de 10 kg par habitant et de 9 % en tonnages, notamment du fait de la baisse des papiers. Le verre est en augmentation : + 3,4 kg par habitant et 25 % en tonnage. Le flux déchèteries augmente fortement (+ 74 kg par habitant et + 45 %), témoignant d'une fréquentation en hausse depuis 2010.

Le gisement global a augmenté de 18 % tandis que la population augmentait, elle, de 9 %, soit une hausse de la production par habitant de 8 % en 11 ans.

Le traitement des déchets



Les modes de valorisation ont évolué depuis 2010, avec une forte baisse de la part enfouie (-40%) au profit d'une valorisation matière (+51%), organique (+22%) et énergétique (+8%).

Indice de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés (base 100 en 2010)

■ Tonnages 2010
■ Tonnages 2021
● Indice 2010
= tonnage valorisé 2021 / tonnage valorisé 2010

Détail des filières de déchèteries

Dans le Gard, le ratio de déchets collectés en déchèterie hors gravats est de 331 kg par habitant (source Sinoe - Ademe 2019) contre 195 kg pour le territoire du Sitom Sud Gard.

Type de déchets	2019		2020		2021			Évolution 2020-2021	
	kg/hab	€/HT/tonne	kg/hab	€/HT/tonne	Tonnage	kg/hab	€/HT/tonne	kg/hab	€/tonne
Gravats	113	8,03	85	10,30	31 195	101	10,23	+19 %	-0,7 %
Cartons	6	39,41	6	39,83	2 190	7	40,68	+23,6 %	+2,1 %
	6	-65,65	6	-94,95	2 185	7	-137,10	+23,6 %	+44,4 %
	0,01	82,30	0,01	84,18	4	0,01	91,69	+5,4 %	+8,9 %
	0,01	82,30	0,01	84,18	4	0,01	91,69	+5,4 %	+8,9 %
Ferrailles	9	-86,30	9	-122,47	2 717	9	-249,91	-3,6 %	+104,1 %
Bois	27	85,99	27	89,73	9 060	29	86,08	+7,2 %	-4,1 %
DEA	6	-123,85	6	-127,74	2 930	9	-79,07	+50,5 %	-38,1 %
Plâtre	6	96,95	6	98,43	2 396	8	98,86	+20,9 %	+0,4 %
DEEE	6	-70,35	6	-70,85	2 049	7	-71,74	+5,3 %	+1,3 %
Pneus	0,3	114,53	0,2	-	54	0,2	-	-21,2 %	-
Batteries	0,04	-495,98	0,03	-453,26	9	0,03	-532,29	+5,4 %	+17,4 %
Piles	0,03	-	0,03	-	15	0,05	-	+42,3 %	-
Cartouches d'imprimantes	0,003	-	0,003	-	0,5	0,002	-	-45,1 %	-
Textiles	3	-38,75	2	-39,71	558	2	-54,49	-26,9 %	+37,2 %
Bouteilles de protoxyde d'azote	-	-	-	-	15	0,05	11 687,50	-	-
Déchets verts	70	30,39	71	30,27	22 406	72	28,81	+2,1 %	-4,8 %
DDS	1	679,30	0,8	704,93	185	0,6	866,67	-23,5 %	+22,9 %
DDS EcoDDS	0,4	-266,61	0,6	-177,43	227	0,7	-148,16	+24,6 %	-16,5 %
Huile de vidange	0,4	-	0,4	-	117	0,4	-	+1,7 %	-
Encombrants incinérables	32	84,16	32	84,18	10 767	35	91,75	+10,1 %	+9 %
Encombrants non incinérables	13	96,42	13	122,24	4 634	15	156,79	+14,8 %	+28,3 %
Total	293	27,78	266	30,14	91 525	296	29,51	+11,2 %	-2,1 %

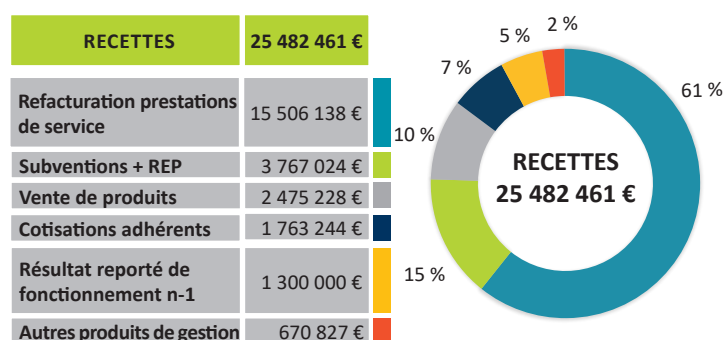
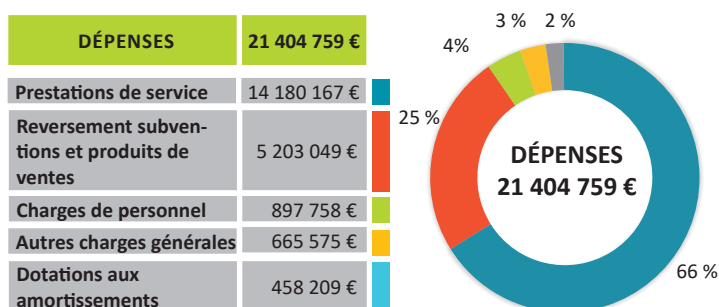
■ Valorisation matière ■ Valorisation organique ■ Valorisation énergétique ■ Enfouissement

Les indicateurs financiers

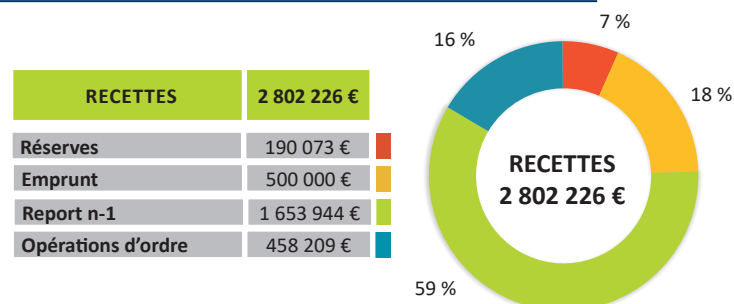
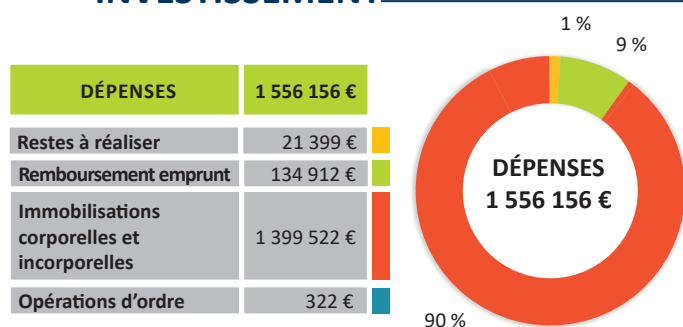


Le bilan financier du syndicat

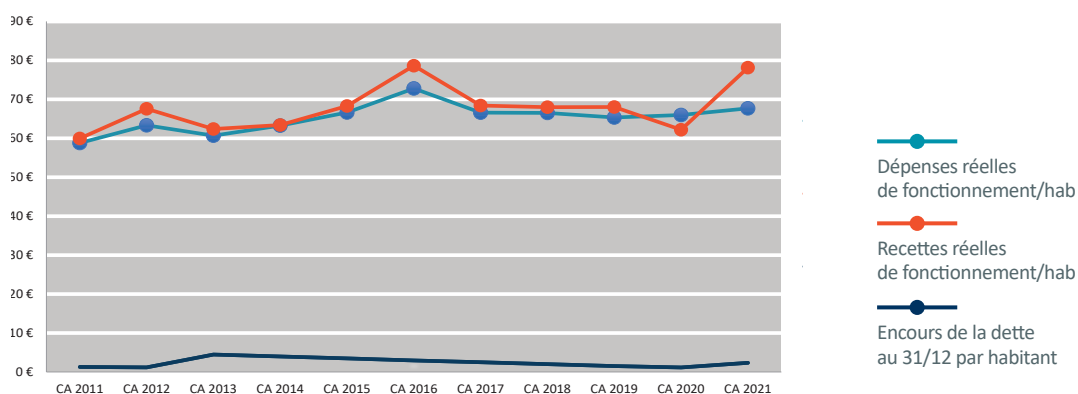
FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT

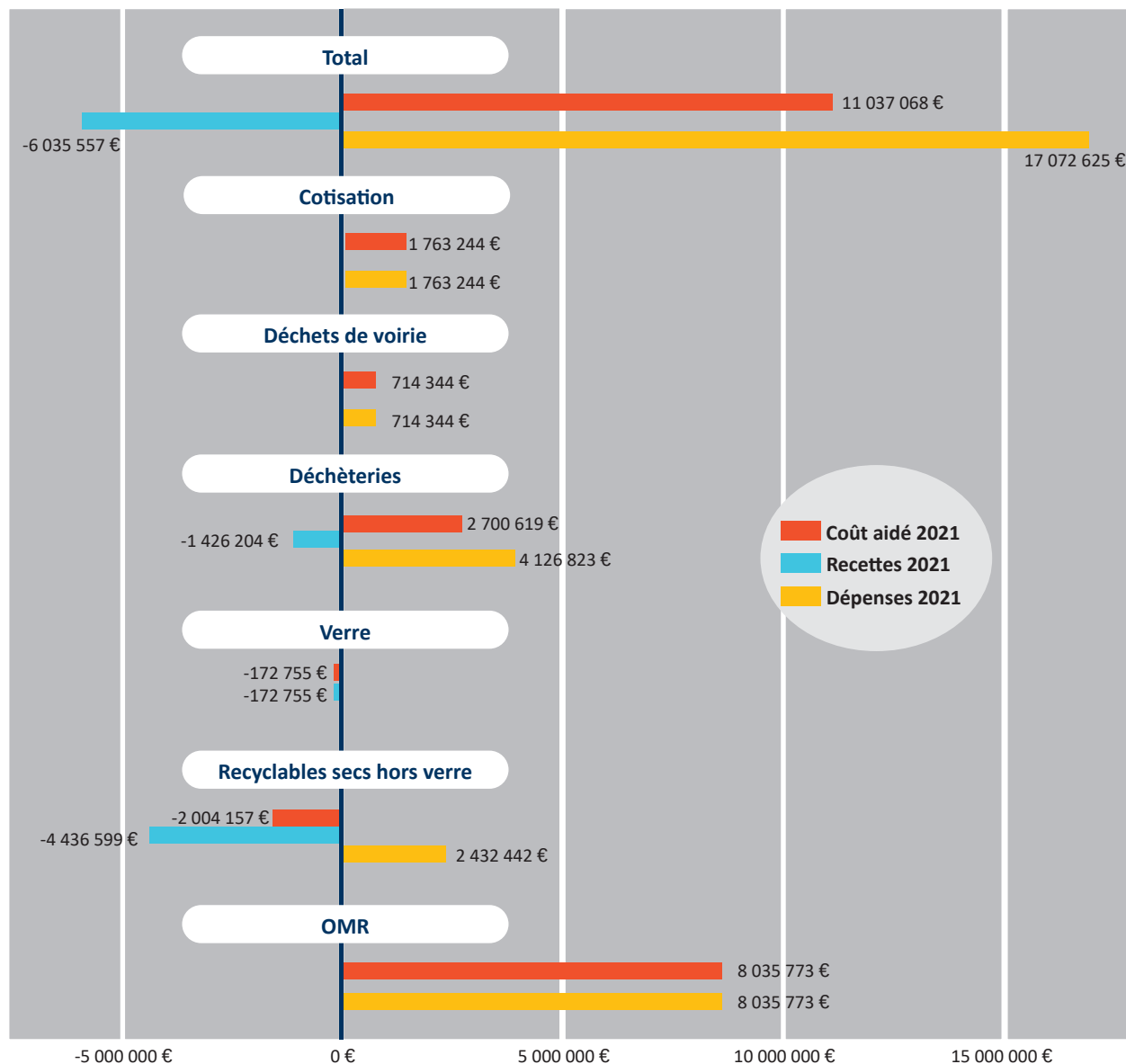


Evolution des dépenses et recettes



Coût aidé global (traitement, transport et cotisation)

Le coût aidé global des EPCI adhérents prend en compte les dépenses de traitement et les recettes dont les soutiens des éco-organismes (soutiens 2020 versés en 2021, sauf DEEE et EcoDDS), la revente des matériaux et englobe la cotisation.



Coût aidé global (traitement et cotisation)

	OMR	Recyclables secs hors verre	Verre	Déchèteries	Déchets de voirie	Cotisation	Total
Dépenses	8 035 773 €	2 432 442 €	-	4 126 823 €	714 344 €	1 763 244 €	17 072 625 €
Recettes	-	-4 436 599 €	-172 755 €	-1 426 204 €	-	-	- 6 035 557 €
Coût aidé	8 035 773 €	-2 004 157 €	-172 755 €	2 700 619 €	714 344 €	1 763 244 €	11 037 068 €
Évolution 2020-2021	+10,3 %	+16,5 %	-4,3 %	+8,9 %	+31,2 %	0,0 %	+8,5 %
Ratio par habitant	25,98 €/hab	-6,48 €/hab	-0,56 €/hab	8,73 €/hab	2,31 €/hab	5,70 €/hab	35,68 €/hab
Évolution 2020-2021	+10,3 %	+16,5 %	-4,3 %	+8,9 %	+31,1 %	0,0 %	+8,5 %
Ratio par tonne	91,98 €/t	-135,28 €/t	-20,77 €/t	29,51 €/t	119,31 €/t	8,48 €/t	53,06 €/t
Évolution 2020-2021	+9,4 %	+15,9 %	-7,7 %	-2,1 %	+15,5 %	-5,3 %	+2,7 %

On observe une augmentation du coût aidé global de 8,5 % par rapport à 2020 majoritairement due à la hausse du coût de la TGAP sur l'incinération et l'enfouissement (montant global 2021 de 1 427 019 € contre 993 069 € en 2019 soit + 36% de hausse). Cela a pour conséquence un coût aidé de 35,68 € par habitant, induisant une hausse de 2,86 € par habitant par rapport à 2020 dont 1,40 € par habitant directement lié à l'impact de la TGAP.

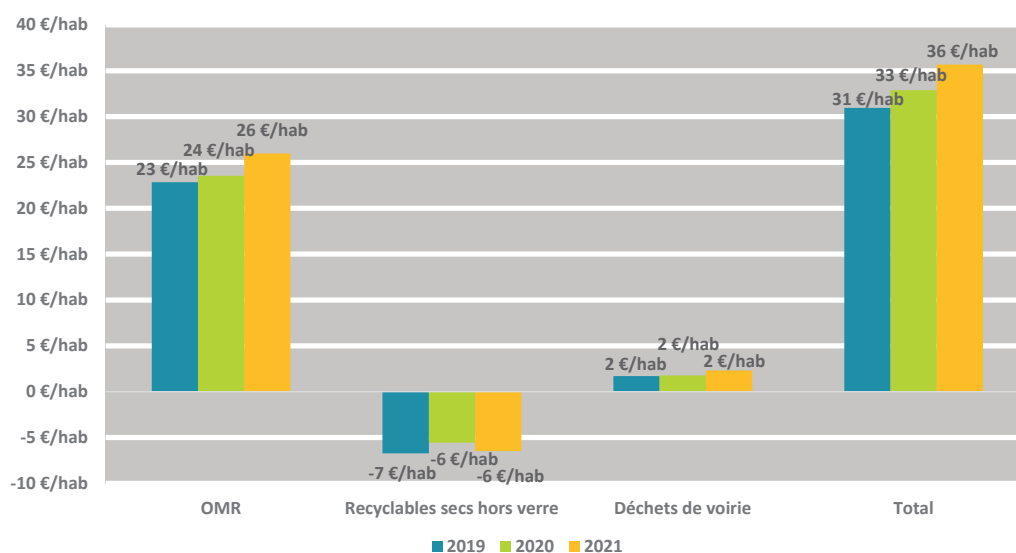
Le coût aidé à la tonne de 53,06 € est lui impacté par la hausse de TGAP mais à moindre mesure du fait de la hausse des tonnages traités, notamment en déchèterie.

Coût par habitant et par tonne

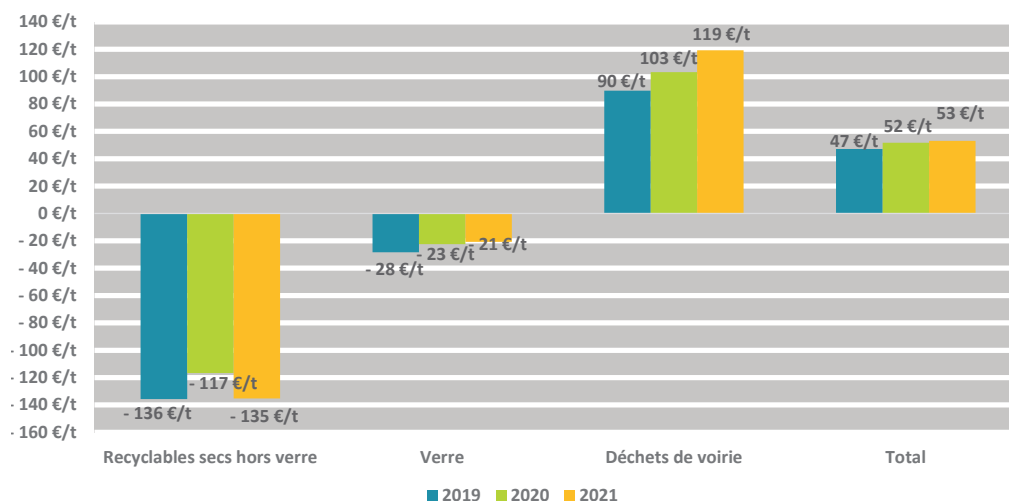
Coût aidé (€HT)

	OMR	Recyclables secs hors verre	Verre	Déchèteries	Déchets de voirie	Cotisation	Total
Coût par habitant							
2019	22,83 €/hab	-6,72 €/hab	-0,71 €/hab	8,14 €/hab	1,70 €/hab	5,70 €/hab	30,95 €/hab
2020	23,56 €/hab	-5,56 €/hab	-0,58 €/hab	8,02 €/hab	1,76 €/hab	5,70 €/hab	32,89 €/hab
2021	25,98 €/hab	-6,48 €/hab	-0,56 €/hab	8,73 €/hab	2,31 €/hab	5,70 €/hab	35,68 €/hab
Coût par tonne							
2019	84,13 €/t	-135,65 €/t	-28,32 €/t	27,78 €/t	89,76 €/t	8,67 €/t	47,05 €/t
2020	84,08 €/t	-116,67 €/t	-22,50 €/t	30,14 €/t	103,32 €/t	8,95 €/t	51,65 €/t
2021	91,98 €/t	-135,28 €/t	-20,77 €/t	29,51 €/t	119,31 €/t	8,48 €/t	53,06 €/t

Évolution du coût (HT) par habitant



Évolution du coût (HT) par tonne



Les objectifs 2022



La réduction des refus de tri

Le tri des déchets et l'amélioration de la qualité du tri restent les objectifs prioritaires du Sitom Sud Gard. Pour y parvenir, les actions de prévention se poursuivent en 2022. Un des indicateurs de performance des actions menées est le pourcentage de refus de tri, passé de 25% à 24% en 2021. Nous avons l'ambition de le voir passer à 20% en 2022.

Le tri à la source des biodéchets

Le Sitom Sud Gard prépare la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets fin 2023. Pour accompagner ses intercommunalités adhérentes, le syndicat va réaliser des caractérisations des ordures ménagères.

Les objectifs sont les suivants :

- vérifier la qualité des apports lorsqu'ils arrivent à l'unité de valorisation énergétique Evolia,
- et connaître la quantité de déchets recyclables et de biodéchets présente dans nos poubelles.

La préparation des fins de contrats des installations de traitement

Le contrat d'exploitation de l'unité de valorisation énergétique Evolia prend fin en juin 2024, celui du centre de tri au plus tard en avril 2025. Aussi, le syndicat anticipe et se prépare à ces deux échéances de la manière suivante :

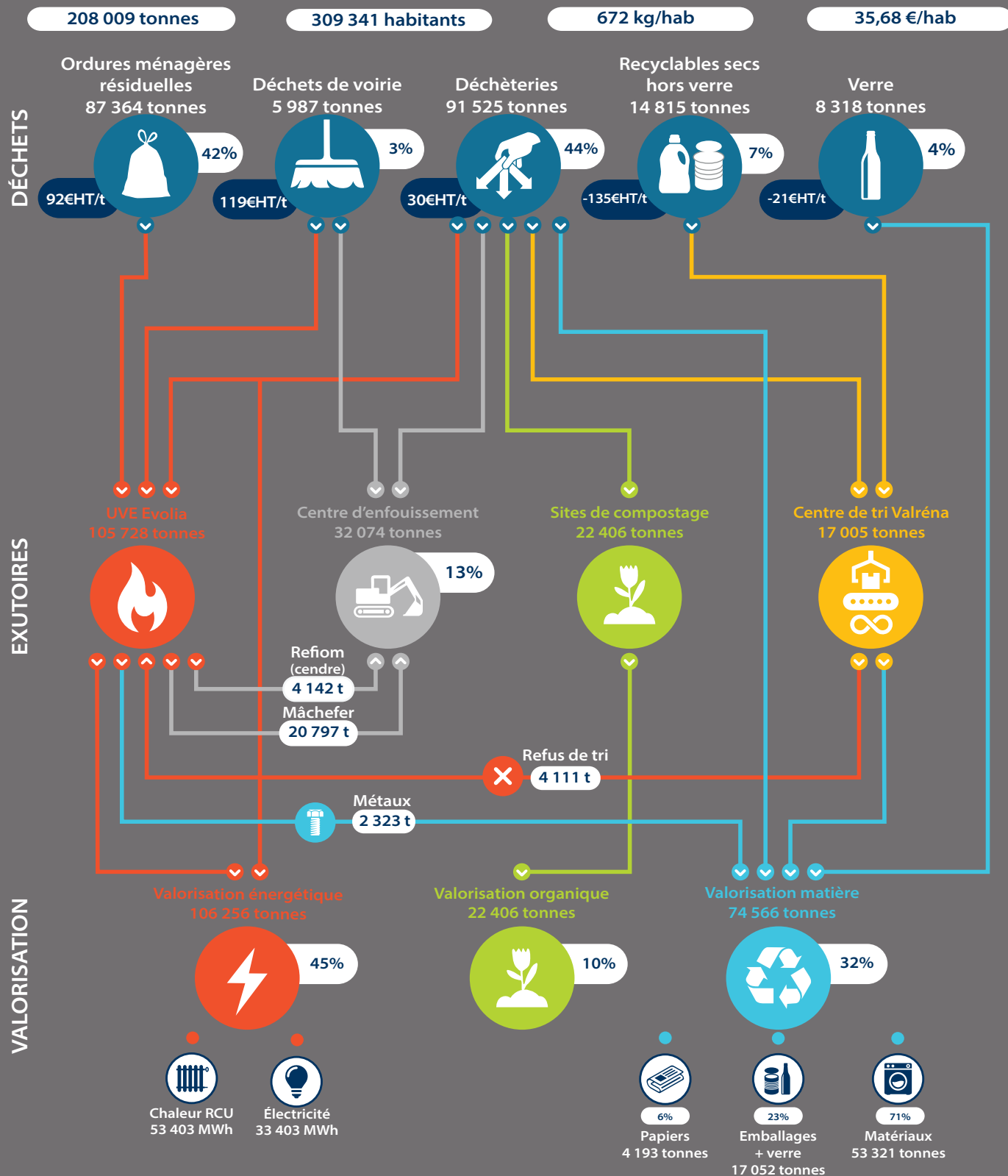
- Réflexion autour de l'accès à l'Ecopôle : sécurisation des voies et installation d'un système de pesée indépendant pour le centre de tri ;
- Mise en conformité de l'unité de valorisation énergétique avec les nouvelles normes sur les mesures en continu de mercure et sur le contrôle des apports lors du vidage des déchets grâce à l'installation de caméras ;
- Étude des possibilités d'amélioration des performances de l'unité de valorisation énergétique en vue d'augmenter la fourniture de chaleur au réseau urbain, tout en maintenant une production électrique élevée ;
- Lancement d'une étude d'optimisation des performances du centre de tri.

L'équipe du Sitom Sud Gard, les élus et les EPCI adhérents œuvrent ensemble pour remplir ces objectifs et aborder les enjeux futurs dans les meilleures conditions.



Synoptique

GISEMENT DES DÉCHETS 2021



- Flux de collecte
- Valorisation énergétique
- Valorisation matière
- Valorisation organique
- Enfouissement
- % filière traitement

GLOSSAIRE

Agence de la transition écologique, anciennement Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	ADEME
Organisme privé spécialisé notamment dans le domaine des analyses environnementales	APAVE
Communauté de communes	CC
Communauté d'agglomération	CA
Contribution économique territoriale	CET
Collecte sélective	CS
Déchets d'activités de soins à risques infectieux (ex. déchets médicaux)	DASRI
Déchets diffus spécifiques (déchets dangereux des ménages)	DDS
Eco-organisme privé agréé pour le tri des déchets dangereux des ménages	EcoDDS
Déchets d'éléments d'ameublement	DEA
Déchets d'équipements électriques et électroniques	DEEE
Déchets industriels banals	DIB
Déchets des ménages et assimilés	DMA
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	DREAL
Déchets végétaux	DV
Emballage pour liquide alimentaire (ex. brique de lait)	ELA
Établissement public de coopération intercommunale	EPCI
Gros électroménagers froid ou hors-froid	GEM F/HF
Gros de magasin (papiers-cartons mêlés)	GM
Institut national de l'environnement industriel et des risques	INERIS
Journaux, revues, magazines (papiers)	JRM
Ordures ménagères résiduelles	OMR
Petits appareils ménagers	PAM
Porte-à-porte (collecte)	PAP
Point d'apport volontaire (ex. colonne à verre)	PAV
Polyéthylène (ex. film étirable)	PE
Polypropylène (ex. gobelet, barquette)	PP
Polyéthylène téréphtalate (ex. bouteille alimentaire)	PET
Polyéthylène haute densité (ex. bidon opaque)	PEHD
Réseau de chauffage urbain	RCU
Résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères	REFIOM
Responsabilité élargie des producteurs (ex. reprise en magasin)	REP
Recyclables secs des ordures ménagères (collecte sélective, emballages et papiers)	RSOM
Taxe foncière	TF
Taxe générale sur les activités polluantes	TGAP
Unité de valorisation énergétique, incinérateur	UVE



Sitom Sud Gard
150 rue Louis Landi - «L'Axiome»
30900 Nîmes
sitomsudgard.fr

contact@sitomsudgard.fr
facebook.com/sitomsudgard

Rapport d'activité au format numérique
Diffusion : Sitom Sud Gard
Directeur de la publication : Richard Tibérino
Rédaction : services du Sitom Sud Gard
Graphisme et maquettage : Service communication Sitom Sud Gard
Crédits photos : Sitom Sud Gard ; Patrice Blot (vues du ciel)



Syndicat intercommunal de la valorisation et
du traitement des déchets ménagers

150 rue Louis Landi - L'axiome
30900 Nîmes
04 66 04 71 50

www.sitomsudgard.fr / facebook.com/sitomsudgard